

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
COMITE SYNDICAL du 09 décembre 2021**

**DELIBERATION N°35/2021 - Budget principal**

**Objet : Demande de subvention 2022 Région : chargé de développement numérique des entreprises**

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf décembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.  
Date de convocation du Comité syndical : 29 novembre 2021

Secrétaire de séance : Patrice CHAZALLET

Présents à 18h :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
<b>CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
DALLA LONGA	Marie-France	✕	BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric	✕	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	✕	LAPUYADE	Arlette	
<b>CDC LES COTEAUX BORDELAIS</b>					
AUBIN	Maryse	✕	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	✕	BONNIER	Patrick	
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
<b>CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES</b>					
QUENNEHEN	Vincent		LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	✕
FAVRE	Emmanuelle	✕	KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	✕	AYAYI	Sylvie	
<b>CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
MONGET	Alain	✕	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne		SCHOMAECKER	Denise	✕
ZEFEL	Nathalie	✕	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	✕
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	✕
<b>CDC DU CREONNAIS</b>					
ZABULON	Alain		MONNERIE	François	✕
PAGÈS	Bernard	✕	LAFON	Maryvonne	
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	✕	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 16

Délégués excusés en cours de séance : 0

Délégués représentés : 0 (pouvoir de... à ...)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

Suppléant ayant pris part au vote : l'ensemble des suppléants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20211209-35-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2021

Affichage : 16/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Monsieur Le Président précise le contenu de la demande de subvention.

Cette demande de subvention a été vue au préalable avec la Région lors notamment du comité de pilotage du contrat 2022-2028 du Cœur Entre-deux-Mers.

Considérant les dépenses et le plan de financement de l'opération :

Plan de financement prévisionnel 2022 Conseiller numérique des entreprises (1ETP)			
Postes de dépense	Conseil Régional	autofinancement	dépense totale prévisionnelle
Conseiller numérique des entreprises (1ETP)	20 577,86	20 577,86	41 155,71

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :**

- d'autoriser le Président à déposer une demande de subvention pour l'opération citée ci-dessus,
- de valider le plan de financement de l'opération citée ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré le 9 décembre 2021**

Le Président,



Alain MONGET